



Fiche technique

Coopération avec l'UE

Mission d'appui à la réforme de La Gouvernance Publique HAKAMA II

CONTEXTE :

La Commission européenne a dépêché au Maroc, du 19 février au 05 mars 2018, une mission d'identification du programme destiné à succéder au programme « HAKAMA » actuellement en cours de mise en œuvre. Ce programme de coopération signé à la fin de l'année 2013 pour une mise en œuvre jusqu'en 2020, est le cadre de coopération du Partenariat UE au Maroc dans les domaines des réformes fiscale, budgétaire et de l'Administration.

OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'objectif général de la mission de formulation du programme « Hakama II » est de contribuer au partenariat UE-Maroc dans le renforcement de la gouvernance publique. Plus spécifiquement, elle vise à appuyer l'identification et la formulation de la poursuite de la coopération UE-Maroc dans la réforme de la gouvernance publique.

Cet objectif global est poursuivi à travers trois objectifs spécifiques, chacun correspondant à un axe du programme, relevant des trois domaines de réforme présentés ci-dessus :

- **Réforme budgétaire** : accroissement de la performance et de la transparence budgétaires, par l'appui à la réforme du système budgétaire, à travers, en particulier, la mise en œuvre de la nouvelle Loi Organique relative à la Loi de Finances (Axe I) ;
- **Réforme de l'administration** : amélioration de la qualité des services publics et promotion de la participation et du contrôle citoyen, à travers l'appui à des mesures de réforme de la gestion publique hors du domaine financier, susceptibles d'avoir un impact à plus court terme sur la qualité des services publics ressentie par les citoyens (Axe II) ;

- **Réforme fiscale** : accroissement de la transparence, de l'équité et de l'efficacité du système fiscal, à travers l'appui à la réforme de la politique et de l'administration fiscales (Axe III).

DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Le programme HAKAMA II dispose d'un budget de 100 **millions d'Euros** indépendamment du programme HAKAMA I doté d'une enveloppe budgétaire de 93,5 millions d'Euros.
- La mission de formulation du programme pour la poursuite de la coopération dans le domaine de la Gouvernance Publique prendra fin en début juillet 2018.
- Cette mission permettra de **faire** un diagnostic global de l'appui de l'UE aux réformes de la Gouvernance Publique au Maroc d'une part et de **formuler** le futur programme de coopération couvrant différentes dimensions de la Gouvernance Publique d'autres part.

ETAT D'AVANCEMENT :

- Les membres de la mission de formulation ont tenu des réunions de coordination avec les services du Ministère afin de discuter des différents chantiers de réforme et de modernisation ;